

20241206 Lyon Capitale

<https://www.lyoncapitale.fr/actualite/incendie-d-un-squat-pres-de-lyon-personne-n-a-fait-ce-qu-il-fallait-pour-empêcher-ce-drame>

Actualité



Incendie d'un immeuble à Caluire le 3 décembre 2024.

Incendie d'un squat près de Lyon : "Personne n'a fait ce qu'il fallait pour empêcher ce drame"

par Nathan Chaize

Après l'incendie survenu le 3 décembre au petit matin dans un squat à Caluire-et-Cuire, les habitants et les collectifs de soutien dénoncent l'inaction des pouvoirs publics.

Quelques jours après l'incendie du squat Deneuzière à Caluire-et-Cuire, qui a coûté la vie à une personne et fait plusieurs blessés, et après de vifs échanges par presse interposée entre la droite et les écologistes, la première pointant du doigt la responsabilité des seconds, les collectifs de soutien et les habitants de l'immeuble s'expriment dans un communiqué diffusé vendredi 6 décembre.

"Depuis un an les habitants, les collectifs, les associations signalent l'urgence du relogement des occupants de ce squat, au vu de la vulnérabilité de la plupart d'entre eux et de l'état du bâtiment", déplorent les habitants et collectifs. Et d'ajouter : "Les causes de l'incendie restent inconnues, mais personne n'a fait ce qu'il fallait en amont pour empêcher ce drame."

"La mort de Sonia n'est pas le résultat d'une "absence d'expulsion" ou de l'action des collectifs, elle est le résultat de l'inaction des pouvoirs publics"

Selon les collectifs, après une nuit au gymnase Lachaise de Caluire, ouvert par le maire, sur 116 habitants du squat, il a été proposé à 47 des victimes "quelques nuitées d'hôtel, une solution temporaire inacceptable", jugent-ils. Et de tancer : "Ils ont été expulsés du gymnase pour être remis à la rue. Les habitants et leur soutien se sont alors rassemblés devant la

préfecture pour exiger des solutions pérennes, avant d'être nassé.es par des dizaines de policiers et contrôlé.es par la Police aux Frontières, au mépris de leur droit à manifester. Trois personnes ont été arrêtées. Le décès de leur amie, le traumatisme et les blessures de l'incendie, la perte de leur lieu de vie et de leurs affaires, n'ont pas arrêté l'Etat dans sa folie répressive, raciste et meurtrière. Nous sommes abasourdis par cette violence et exigeons le respect des victimes."

Réagissant notamment aux différents communiqués des maires LR du 2e arrondissement de Lyon et de Caluire-et-Cuire, Pierre Oliver et Philippe Cochet, qui avaient profité de ce drame pour s'en prendre à la mairie de Lyon, propriétaire du bâtiment ayant décidé de ne pas demander l'expulsion du site, les collectifs et habitants déplorent la "récupération". Ils rappellent par ailleurs que *"la mort de Sonia n'est pas le résultat d'une "absence d'expulsion" ou de l'action des collectifs, elle est le résultat de l'inaction des pouvoirs publics. Contrairement à ce que semble avancer le maire de Caluire, la vie dans la rue n'est pas plus sûre que les bâtiments délabrés"*.

Et de conclure en rappelant qu'au moins 735 personnes sont mortes à la rue en 2023 et que 14 000 personnes sont actuellement en attente d'un hébergement dans le Rhône. Les occupants et collectifs demandent ainsi *"un relogement pérenne pour tous et toutes", "la réquisition des bâtiments vides" et "l'arrêt de la criminalisation des sans-papiers et de ceux qui occupent pour avoir un toit"*.

Lire aussi :

- ["Un dogmatisme politique criminel" : la droite s'en prend aux élus écologistes après l'incendie de Caluire](#)
- [Deux blessés graves après un incendie dans un immeuble squatté à Caluire](#)